

## Synthèse de la première session :

Vincent TOURET

La première session était consacrée à la diversité des fonctions du bocage.

Une première intervention a présenté les différents bocages en Europe. Elle a montré l'importance de ce type paysage au niveau européen et les différentes fonctions qui au cours des temps ont été mises en avant : des fonctions de clôture, de production de bois, de brise vent, d'amélioration des productions agricoles et plus récemment des rôles liés au paysage, à la biodiversité et à la qualité de l'eau.

Une deuxième intervention à une échelle régionale a montré que ces paysages pouvaient être variés, avoir différents faciès qui vont s'exprimer au travers de noms, au travers d'éléments construits (Clôtures, murets) et qui vont ancrer l'identité de toute une région dans un terroir.

Une troisième intervention a parlé du statut juridique des haies. Elle a montré toute l'importance de l'arsenal réglementaire et législatif français, permettant des actions de protection. Elle a montré aussi une ambivalence de cet arsenal, toute sa complexité, un certain nombre d'incohérences et des difficultés d'application sur le terrain qui ont été relayées dans la salle au moment de la discussion finale.

Deux interventions ont mis l'accent sur une des fonctions plus récente : La qualité de l'eau. Une expérience italienne de laquelle je retiens la volonté de planter des bandes boisées tampons avec aussi un objectif de production de bois énergie afin d'en assurer la pérennité à long terme. Je retiendrai l'expérience française sur le bassin versant de la Sèvre nantaise, une démarche progressive, une volonté de concertation de tous les acteurs, une volonté de définir des marges de progrès de façon à ancrer, là encore, le bocage dans le long terme.

Enfin une dernière intervention, le projet canadien « Prime-vert ». Il nous a montré qu'on pouvait mettre en place un programme ambitieux de plantation même dans un contexte de concentration de l'agriculture et de production intensive.

Finalement je retiendrai de toute cette matinée et puis du débat qui s'était entamé à la fin de celle-ci, je retiendrai une certaine inquiétude notamment sur le terrain. Rappelez-vous 50 à 80% du linéaire de haie en Europe a été supprimé depuis une cinquantaine d'années. Nous sommes dans un moment où l'agriculture évolue, où on se cherche. Donc je retiens la nécessité d'en discuter, d'échanger, de présenter des expériences d'autant plus intéressantes que d'un pays d'Europe à l'autre, les contextes sont différents. Les analogies permettent de prendre du recul. Un réseau européen a été mis en place depuis quelques années « Réseau Hedges ». Ses partenaires ont exprimé la volonté de continuer à se rencontrer, à échanger, ce colloque est une manifestation de cette volonté, certains des intervenants qui sont venus justement ont permis d'enrichir ce débat. Souhaitons que petit à petit nous puissions nous retrouver à nouveau pour continuer de discuter du bocage.

## Synthèse de la deuxième session :

Dominique STEVENS :

Je vais essayer de faire une synthèse assez rapide de ce que je pense avoir retenu de ce que nous avons convenu avec Jean-Pierre THIBAULT qui s'excuse de ne pas pouvoir être des nôtres et qui m'a demandé de le représenter.

J'insisterai sur le titre d'une des interventions qui s'appelait « Urgences et convergences ». A commencer par la convergence en insistant sur le fait qu'on s'est rendu compte que les besoins, les exigences biologiques des espèces que se soit les batraciens, les reptiles ou le lapin de garenne sont en étroite liaison, étroite convergence, il en est de même pour les abeilles et le pigeon ramier puisqu'ils ont quasiment les mêmes besoins.

Il est important et même urgent de travailler pour améliorer la situation des bocages pour lesquels nous avons travaillé pendant ces deux jours. Pour essayer de rétablir(en employant des termes scientifiques) la connectivité, la connectance, le lien entre les différentes populations et les différents peuplements, ces exigences biologiques correspondent aussi avec la multifonctionnalité des éléments fixes du paysage dans lesquels ces espèces vivent.

Nous avons mis en évidence le fait que les espèces dont nous avons parlé peuvent être des bio-indicateurs et on l'a encore répété cet après-midi avec l'intervention de Thierry PEYRTON, des bio-indicateurs qui peuvent permettre d'évaluer les actions qui sont menées dans les bocages.

Avec l'administration et avec les autres acteurs, une présentation très intéressante a été faite dans le département des Deux Sèvres avec l'élaboration du P G H qui est un bon exemple de partenariat entre les différentes structures (les agriculteurs et les autres acteurs ruraux).

Nous avons eu aussi des interventions de collègues européens très intéressantes notamment sur l'importance de travailler, non seulement sur la haie et le bocage mais sur les éléments qui sont adjacents à savoir les bandes herbeuses. On a les interventions de Jean-Louis BERNARD et de Gert BERGER qui étaient tout à fait concordantes malgré la distance géographique ; il est important de travailler sur les zones non productives.

Je voulais retenir l'intérêt, nous l'avons souligné cet après-midi, sur un territoire global et pas seulement sur une seule exploitation, donc une certaine convergence de vues des agriculteurs mais aussi des autres acteurs ruraux.

Je pense que dans le bocage avec toutes les démonstrations que nous avons eu hier, il y a vraiment une bonne participation et c'est un exemple à multiplier.

## Synthèse de la troisième session :

Paul HAVET :

Faire une synthèse de plusieurs interventions en trois minutes, c'est quasiment impossible. Je vais essayer de pister un certain nombre de choses sur lesquelles j'aimerais bien une réaction de votre part parce que nous sommes dans un temps de discussion. Je vais focaliser quelques acquis de cet après-midi en réintégrant même certains, acquis de la première journée.

On nous dit « zone de compensation écologique », c'est un élément que j'aimerais bien reprendre. Est-ce qu'il y a effectivement en France place à une agriculture qui soit vraiment partenaire de la nature ? Le jour où elle prend bien en compte que sa fonction de production s'intègre dans un système qui est régi par des règles de fonctionnement écologique et qu'il y a peut être place pour une agriculture qui utilisera des process de type industriel. Mais celle là pose des problèmes, qu'elle a des externalités négatives et qu'il nous faut donc utiliser une bonne partie de l'espace avec une agriculture multi-fonctionnelle et qui utilise au mieux les mécanismes naturels.

Lorsqu'on veut par exemple recréer un paysage, est-ce qu'on le fait simplement pour l'aspect esthétique ? Est-ce qu'on recrée un paysage avec dans la tête l'idée que ces zones vont participer au fonctionnement même du système agricole ? C'est un problème qui, à mon sens, n'a pas été traité tout à fait complètement, c'est l'intégration de la haie, des éléments fixes du paysage dans le système de l'exploitation, c'est-à-dire que de temps en temps, on l'impression que l'on gère un territoire pour une activité agricole et puis, qu'à côté on a une gestion parallèle des haies, on ne voit pas bien leurs interférences et leurs inter-connexions. Or il me semble nécessaire si on veut maintenir et voir se développer ce réseau d'éléments fixes, il faut qu'il y ait un avantage et un intérêt dans le fonctionnement même du système d'exploitation.

Il y a eu des ateliers et en particulier l'atelier sur les auxiliaires qui met en évidence très clairement qu'il y a une relation très positive parce que la haie abrite des auxiliaires ; c'est-à-dire des organismes qui attaquent les ravageurs de cultures, donc un effet très positif. Est-ce que nous avons d'autres exemples pour montrer aux agriculteurs que ce système, c'est à dire la haie, est un élément favorisant leur propre système de production, ayant des effets bénéfiques en termes économiques voire après en termes sociaux.

Le deuxième point qui me paraît intéressant c'est de parler d'économie, pas simplement de micro-économie en termes de coûts d'entretiens, coûts de restaurations, coûts de plantations, mais de savoir si effectivement une région, un territoire, au sein desquels se trouve une entité économique qu'est l'exploitation, peut tirer une plus-value importante du maintien d'un réseau cohérent d'éléments fixes du paysage. Est-ce que nous prenons aussi en compte le fait que le choix de maintenir ou non des exploitations ? N'est-ce pas qu'un choix d'institutions publiques, qu'il y a des acteurs privés, qu'il y a des propriétaires et des exploitants agricoles qui doivent faire ce choix ?

Il est intéressant de se rendre compte que les déterminants de ce choix ne sont pas que des déterminants économiques. Personne n'osera dire que les agriculteurs ne font des choix qu'en fonction de l'argent qu'ils vont gagner. Il est évident que lorsqu'on regarde l'histoire récente de l'agriculture, un des déterminants principaux a été la qualité, la quantité, la pénibilité du travail, c'est essentiellement ce qui a déterminé les choix.

Donc il nous faut prendre complètement en compte cet aspect de travail dans la gestion de ces éléments fixes et de savoir s'il faut essayer d'intégrer le travail entretien des éléments fixes dans le système chargé de prendre en charge la gestion de cet élément qui a des intérêts que l'on pourrait qualifier de communs, de collectifs.

*JOURNEES D'ETUDES EUROPEENNES SUR LES BOCAGES*

*Ruralité, faune sauvage et développement durable.  
Le bocage, enjeux de territoire pour demain.*

*Actes du colloque  
Cerizay (79) - 16 et 17 octobre 2002*